

## CAFE DISCUSSION du 15 octobre 2016

Les élus du groupe Ensemble Autrement Pour Cancale ( EAPC) ont animé le premier café-discussion d'automne. **Deux thèmes** ont été partagés avec beaucoup d'intérêt par les participants : **l'accueil des migrants et la vie associative.**

Les Cancalais et les élus ont été informés les 7 et 8 octobre de la réouverture du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) dans les locaux de l'ancien Hôpital Hamon-Vaujoyeux.

« **Ce bâtiment va revivre au service de notre Humanité !** », les personnes présentes ont fait part unanimement de leur adhésion à ce nouveau programme d'accueil et tous ceux qui avait déjà participé à l'accompagnement des résidents en temps que bénévoles sont prêts à renouveler leur engagement , ainsi qu'en témoigne l'une d'elle : « j'ai toujours essayé de rester à ma place : **citoyenne bénévole, démocrate et humaniste qui veut apporter du réconfort, faire découvrir ma langue et mon pays qualifié « des Droits de l'Homme » et « Terre d'asile »** » ;

Laurence Penvern insiste sur **l'importance du comité de pilotage** qu'il faut reconstituer sous l'autorité de l'Etat , précisant **le rôle de chacun** avec toutes les complémentarités entre le professionnalisme et le soutien empreint d'empathie « nous pouvons nous appuyer sur l'expérience du printemps et être confiants pour assumer la mission que l'Etat nous confie à nouveau, mais pour l'instant nous n'avons aucune information et sommes en attente de voir ce COPIL s'organiser... »

L'autre sujet évoqué concernait la **relation entre la municipalité et les associations qui doit s'officialiser à travers une charte de la vie associative.** De nombreux présidents ont été choqués par la proposition de charte qui leur a été soumise en urgence cet été, sans même avoir été validée par le conseil municipal . «**Dans les bonnes pratiques institutionnelles, l'élaboration d'une telle charte aurait dû se faire à partir d'une large concertation entre la ville et les associations et faire apparaître clairement les principes d'indépendance et d'engagements réciproques.** La municipalité doit reconnaître la richesse apportée par les associations à la vie cancalaise et ne pas toujours pointer du doigt « leur coût » ».

Anne Gandais et Géraldine Lasilier-Chaufaux s'engagent sur ce sujet : « nous sommes membres de la commission « vie associative » et serons vigilantes pour que **l'engagement pris par M l'adjoint de revoir la charte après une année d'existence pour y apporter des modifications** soit effectif. Nous chercherons aussi à échanger le plus largement possible avec le milieu associatif et nous nous

tenons à leur disposition pour écouter les différents problèmes rencontrés et les faire remonter auprès de l'élus de référence ».